GCSMS
« UN CHEZ SOI D'ABORD METROPOLE DE LYON »

Rapport
du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

GCSMS « UN CHEZ SOI D'ABORD - METROPOLE DE LYON »
290 Route de Vienne
BP 8252
69355 LYON CEDEX 08

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
N° SIREN : 843 192 055

Conseil – Expertise comptable – Audit

Lyon
69, boulevard des Canuts
69317 Lyon Cedex 04
lyon@qintens.fr
04 78 29 85 04

L'Arbresle
31, route du Bois du Maine - ZI La Ponchonnière
69210 Savigny
larbresle@qintens.fr
04 78 22 23 85

Jonage
22, avenue Lionel Terray - Sunstone II B
69330 Jonage-Meyzieu
jonage@qintens.fr
04 78 31 51 14

Dijon
13, rue Marguerite Yourcenar - Le Vénétie
21000 Dijon
dijon@qintens.fr
03 80 28 07 71

www.qintens.fr

Qintens / Société d'expertise comptable – Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes – Société de commissaires aux comptes – Compagnie régionale de Lyon – S.A.S au capital de 251 100 € - RCS B 958 513 509

A l'assemblée générale du GCSMS « Un chez soi d'abord - Métropole de Lyon »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) « Un chez soi d'abord - Métropole de Lyon » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « CHANGEMENTS COMPTABLES » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du GCSMS.

En raison de l'obtention tardive de certains documents, nous n'avons pas pu émettre notre rapport dans le délai statutaire de 15 jours avant l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Administrateur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupement.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 15 juin 2026

Le commissaire aux comptes
QINTENS

Signé par Julien Panafieu
Le 15 juin 2026



doc_wW6P
tx_q6AWMA7BQPM3

Julien PANAFIEU

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires		24 310	24 310		
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions		46 888	5 509	41 379	29 732
Instal. techniques, matériel et outillages indus.		2 124	2 010	114	490
Autres immobilisations corporelles		104 785	54 485	50 299	37 561
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		153		153	153
Prêts					
Autres immobilisations financières		49 221		49 221	46 152
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**II**	**227 481**	**86 314**	**141 166**	**114 088**
Comptes de liaison	III				
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		145 635	62 213	83 421	53 013
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		31 194		31 194	34 808
Charges constatées d'avance		32 136		32 136	20 165
Valeurs mobilières de placement		370 500		370 500	
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		877 617		877 617	1 015 569
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**IV**	**1 457 081**	**62 213**	**1 394 868**	**1 123 554**
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		**1 684 562**	**148 528**	**1 536 034**	**1 237 642**

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires		900	900
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		285 837	124 115
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		161 722	
Autres réserves			161 722
Report à nouveau		248 653	146 019
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		53 386	
Excédent ou déficit de l'exercice		222 382	102 634
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			
Situation nette		757 772	535 390
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES FONDS PROPRES	I	757 772	535 390
Autres fonds propres			
Montant des émissions de titres associatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES	I bis		
Comptes de liaison	II		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		419 323	366 303
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	III	419 323	366 303
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		32 678	27 129
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS	IV	32 678	27 129
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		111 227	133 230
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		214 149	175 211
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		886	378
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES	V	326 261	308 820
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)		1 536 034	1 237 642

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	275 699	237 195
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics	1 755 112	1 326 381
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales	1 540 602	1 126 983
Subventions d'exploitation	914 583	778 368
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	1 000	1 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	21 451	35 941
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	2 980	66 616
Autres produits	4 008	2 802
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**2 974 833**	**2 448 303**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 067 780	948 993
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	89 777	66 998
Salaires	1 023 954	805 745
Cotisations sociales	433 756	335 855
Dotations aux amortissements et dépréciations	30 680	41 613
Dotations aux provisions	27 000	27 129
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées	2 420	
Reports en fonds dédiés	56 000	55 360
Autres charges	23 616	50 006
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**2 754 982**	**2 331 699**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**219 851**	**116 604**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 813	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**2 813**	

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV			
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		**2 813**	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		**222 663**	**116 604**
Produits exceptionnels	**V**		3 780
Charges exceptionnelles	**VI**		17 751
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			**-13 970**
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	281	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		**2 977 646**	**2 452 084**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		**2 755 264**	**2 349 450**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**222 382**	**102 634**
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		**1 540 602**	**1 126 983**

Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Charges des contributions volontaires en nature	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 536 034 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 222 382 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Le groupement a pour objet l'exploitation au bénéfice des locataires d'un service d'appartements de coordination thérapeutique « Un chez soi d'abord » comportant un logement accompagné.

A cet effet, le Groupement est compétent pour déposer auprès des autorités compétentes le dossier de demande d'autorisation de service d'appartements de coordination thérapeutique (ACT) « Un Chez-Soi d'Abord ».

La finalité de ce service est de pouvoir proposer un accompagnement adapté à des personnes majeures, durablement sans abri et atteintes d'une ou de pathologies mentales sévères.

Il doit leur permettre :

. D'accéder sans délai à un logement en location ou sous-location et de s'y maintenir
. De développer leur accès aux droits et a des soins, leur autonomie et leur intégration sociale

Le cahier des charges des ACT Un Chez Soi d'Abord prévoit une répartition stricte des dépenses du programme : les dépenses qui concernent la gestion locative sont assumées par le < BOP 177 >, quand celles liées à l'accompagnement médicosocial sont supportées par le budget « Ondam ».

Depuis de 2023, le groupement expérimentait 10 places pour les jeunes (Un chez soi jeunes), le financement a été pérennisé à compter de septembre 2024 avec 20 places finances par la DEETS.

Le groupement ne poursuit aucun but lucratif.

Son siège social est situe 290 route de Vienne a Lyon 8eme.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des couts historiques

Changements comptables

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03) ainsi que du règlement 2023-03 relatif à la modification du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comtes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
Celui-ci à donné lieu aux reclassements suivants :
- le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux évènements majeurs et significatifs, les autres évènements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation.
- suppression du transfert de charges : classement dans les différents comptes proposés par le règlement en résultat d'exploitation.
L'application de ce nouveau règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes 2025.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition

Amortissements

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels 2 ans
- Agencements et aménagements 10 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3ans,
- Mobilier 10 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagements de départ à la retraite

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.96%.

Les montants ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 13 262 euros. Elle ne fait pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s’élèvent à la clôture de l’exercice à : 419 323 euros.

Contributions volontaires en nature

Le groupement n'ayant pas pu valoriser les contributions volontaires en nature, ces dernières ne font l'objet d'aucune information en annexe.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaires aux comptes s'élèvent pour l'exercice à 7 530 euros.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2025 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 0 euros.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	24 310			24 310
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**24 310**			**24 310**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	31 050	15 838		46 888
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 124			2 124
Autres immobilisations corporelles	87 136	30 224	12 575	104 785
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**120 310**	**46 062**	**12 575**	**153 797**
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	153			153
Prêts				
Autres immobilisations financières	46 152			49 221
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**46 305**			**49 374**
TOTAL GÉNÉRAL	**190 924**	**46 062**	**12 575**	**227 481**

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements				Entrées
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	46 062			46 062		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	**46 062**			**46 062**		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements				Sorties
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	12 575					12 575
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	**12 575**					**12 575**

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	24 310			24 310
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**24 310**			**24 310**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 318	4 191		5 509
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 634	375		2 010
Autres immobilisations corporelles	49 575	15 270	10 359	54 485
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**52 527**	**19 836**	**10 358**	**62 004**
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	**76 837**	**19 836**	**10 358**	**86 314**

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	19 836				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	**19 836**				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 358			10 358
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	**10 358**			**10 358**

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	49 221		49 221
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	145 635	145 635	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	340	340	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 040	12 040	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 357	10 357	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	8 456	8 456	
Charges constatées d'avance	32 136	32 136	
TOTAL	**258 185**	**208 964**	**49 221**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		111 227	111 227		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		79 562	79 562		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		123 816	123 816		
Impôts sur les bénéfices		281	281		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		10 490	10 490		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		886	886		
Produits constatés d'avance					
TOTAL		**326 261**	**326 261**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 153-1

(art. 153-1 du règlement ANC 2019-04)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	900				900
Écarts de réévaluation					
Réserves	285 837				285 837
- dont réserves des activités sociales et médico sociales	161 722				161 722
Report à nouveau	146 019	102 634			248 653
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales	14 829	38 557			53 386
Excédent ou déficit de l'exercice	102 634	-102 634	222 382		222 382
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	**535 390**		**222 382**		**757 772**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	**535 390**		**222 382**		**757 772**

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
CNR 2022 EXP UCSA JEUNES	242 976					242 976	
CNR 2023 FDéd 2302 SOLDE	12 987					12 987	
CNR 2023 FDéd 2304 ACCUEI	35 076					35 076	
CNR 2023 FDéd 2305 SOUTIE	19 904		2 980			16 924	
CNR 2023 FDéd 24 PERSONN	46 360					46 360	
CNR 2024 FDéd 24 EXPERIME	9 000					9 000	
POUVOIR AGIR		56 000				56 000	
TOTAL	**366 303**	**56 000**	**2 980**			**419 323**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	5	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	16	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	21	

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 132	48 203
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	121 493	99 960
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**146 626**	**148 163**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL		

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	32 136	20 165
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**32 136**	**20 165**

Commentaires : néant

Ventilation du résultat de l'exercice

Ventilation du résultat de l'exercice	Résultat net comptable	A affecter sur projet(s) associatif(s) ou sur résultat(s) antérieur(s) repris	Résultat net comptable restant à affecter	Obs.
	A	B	A+B	
Résultats hors contrôle des tiers financeurs				
GCSMS Ucsa - ARS - Ondam	-42 192		-42 192	
GCSMS Ucsa GLA - DDETS - Bop	175 647		175 647	
GCSMS UcsaFY - ARS - Ondam	50 545		50 545	
GCSMS UcsaFY GLA - DDETS - Bop	38 382		38 382	
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
TOTAL	**222 382**		**222 382**	

Commentaire